



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Séance du lundi 04 mars 2024
A 18 H 30 - Salle des Fêtes

Membres du Conseil Municipal

ALCALDE Antonio, CALCOEN Guy, DUCHATEL Martine, FUND Sabine, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, LALIGAND Julie, LAPALU Christian, LELEU Pierre-Alexandre, LESERGENT Patricia, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, RUGA Jean-Luc, JULIEN Lucile.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la dernière séance.
2. Délibération pour participation paiement facture eau WC chai cave.
3. Délibération pour paiement avant vote du budget primitif 2024.
 - *Cabinet d'études René GAXIEU – Honoraires étude plateau ralentisseur - 3 900.00 €*
 - *Sté CRB – Création rampe chalet /biblio et marches Mairie - 3 909.60 €*
 - *VITACLIM - Installation climatiseur logement communal - 3 017.52 €*
 - *EL GATO - Création panneaux infos locales - 296.14 €*
 - *SIVU DU SUD MINERVOIS 20 000.00 €*
4. Délibération pour attribution d'une subvention à l'Association « Semons des Graines ».
5. Délibération pour proposition de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne pour accès gratuit à LizMap (cartographie).
6. Délibération pour financement programme de voirie 2024.
7. Demande de subvention 2024 :
 - AFDAIM ADAPEI 11
 - Association des déficients visuels de l'Aude
 - Association « Semons des graines »

Questions diverses.

Présents

LESERGENT Patricia, DUCHATEL Martine, LAPALU Christian, MINGUET Anne-Marie, PILAT Stéphanie, NEGRE Gilbert, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, CALCOEN Guy, JULIEN Lucile, PLA Bernard, RUGA Jean-Luc, ALCALDE Antonio

Représentés

M. LELEU Pierre – Alexandre pouvoir à Mme. PILAT Stéphanie
Mme. FUND Sabine pouvoir à M. LAPALU Christian
Mme. LALIGAND Julie pouvoir à M. CALCOEN Guy

Absents

Néant

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	12
Nombre de conseillers absents :	0
Procurations :	3
Quorum :	8

Président de séance : M. LAPALU Christian.

Nomination d'un secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance **Mme. PILAT Stéphanie** est désignée secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 05 février 2024.

Vote pour : 15 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

2. Délibération pour participation paiement facture eau WC chai cave

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande d'aide de M. Laurent BRETON gérant de la SARL RESTAURATION, sis au 19 Route Neuve, restaurant « La Grillade du Château », à Ventenac-en-Minervois.

Cet établissement a mis à disposition de la commune pour usage public ces toilettes/douches, contre l'entretien des locaux par les services communaux.

Monsieur le Maire indique à son Conseil Municipal, que compte tenu du montant important des factures d'eau de l'année 2023 (**5 469.66 €**) il convient de prévoir une participation de la commune pour aider au paiement de ces factures.

Il propose une aide d'un montant de **1 500 €**, il indique que cette participation sera exceptionnelle et non renouvelée au vu de la consommation excessive relevée.

Cette aide sera réglée directement au service eau et assainissement du Grand Narbonne par mandat administratif.

Cette dépense sera prévue à l'article 6588 du Budget Primitif 2024.

Vote pour : 15 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

3. Délibération pour paiement avant vote du budget primitif 2024.

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il convient de régler avant le vote du Budget Primitif M57- 2024 les factures suivantes :

- *Cabinet d'études René GAXIEU* 3 900.00 €
- *Sté CRB* 3 909.60 €

.../...

- VITACLIM 3 017.52 €
- EL GATO.....296.14 €
- SIVU DU SUD MINERVOIS 20 000.00 €

Il précise que les crédits nécessaires au paiement de ces factures seront affectés aux articles du Budget Primitif 2024 suivants :

2315 op 42 (Cabinet d'études René GAXIEU) - 2313 op 15 (Sté. CRB) – 2313 op 15 (VITACLIM) – 2152 op 14 (EL GATO) – 276358 op 00 (SIVU DU SUD MINERVOIS).

Vote pour : 15 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

4. Délibération pour attribution d'une subvention à l'Association « Semons des Graines ».

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal les subventions attribuées aux Associations en 2024 par délibération n° 08 du 05/02/2024.

Il leur communique la demande de Subvention de l'Association Semons des Graines de Ventenac.

M. le Maire propose d'attribuer une subvention de 150 € à l'Association « Semons des Graines » pour l'année 2024.

Vote pour : 15 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

5. Délibération pour proposition de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne pour accès gratuit à LizMap (cartographie).

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal la convention de mise à disposition d'une solution de publication de cartes sur internet, dénommée LizMap, proposée par le Grand Narbonne Communauté d'agglomération.

Il précise que l'accès à la plateforme LizMap est gratuit.

Il détaille à l'Assemblée les modalités de fonctionnement de cette solution open source de publication de cartes sur internet

Il précise que la convention est applicable à compter de sa notification et est conclue pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction,

Vote pour : 15 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

6. Délibération pour financement programme de voirie 2024.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux du programme de voirie 2024 vont être réalisés par le Syndicat Intercommunal de Voirie de la Région de Ginestas, Etablissement Public de Coopération Intercommunale auquel la Commune a délégué sa compétence « voirie ».

Il informe le Conseil de la possibilité de demander au syndicat de faire un emprunt pour le compte de la Commune afin de financer ces travaux. L'emprunt serait de 10 000.00 € Le remboursement peut se faire par fiscalisation (recouvrement de l'annuité d'emprunt à travers l'impôt) ou par budgétisation (paiement de l'annuité par la Commune au SIVRG chaque année).

Vote pour : 15 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

.../...

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les demandes de subventions des Associations suivantes :

- AFDAIM ADAPEI 11
- Déficiants visuels de l'Aude
- Semons des Graines

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'un montant de 150 € à l'Association communale « Semons des Graines ».

En ce qui concerne les autres Associations, leur demande n'a pas été retenue.

Il a été rappelé que la commune participe à la vente de brioches au profit de l'Association AFDAIM ADAPEI 11.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance mardi 2 avril 2024.

Clôture de la séance à 20 heures.

Signatures

Christian LAPALU, Maire et Président de séance :



Stéphanie PILAT, Secrétaire de séance :